

VERS UNE PROFESSIONNALISATION ET UN ANCRAGE STRUCTUREL DE L'INTERPRÉTATION COMMUNAUTAIRE EN BELGIQUE FRANCOPHONE



Une évolution sur les 40 dernières années

Emergence de la profession

Manque de formation & Statut précaire

1970-1992 : **bénévoles non formés**
 Mai 1991 : émeutes de jeunes immigrés à Bruxelles : constat d'échec de la politique d'intégration
 1992 : « **médiatrices-interprètes** »
 Secteur médical, enseignement, alphabétisation, accueil des demandeurs d'asile, judiciaire...

Hétérogénéité territoriale

2000 - 2004 : « **Accompagnateurs interculturels** »
 2004 - 2008 : « **Interprètes sociaux** »

1997 : lancement du réseau de « **médiateurs interculturels** » dans les hôpitaux

Interprète en milieu social

Interprète ?
 Médiateur ?
 Accompagnateur ?
 Social ?

Médiateur interculturel en milieu hospitalier

Structuration, rationalisation du réseau, harmonisation des pratiques, définition du profil métier

Niveau régional : Bruxelles francophone et Wallonie

Niveau fédéral : Belgique

2008/2010 : Services de Traduction et d'Interprétariat en milieu Social bruxellois et wallon

Cadre législatif

Pas d'ancrage législatif

Arrêté royal du 25 avril 2002 détermine le profil et les modalités d'embauche du médiateur interculturel

Profil initial

Parcours d'immigré ou personne issue de l'immigration
 Diplôme non pertinent

Diplômé dans une discipline paramédicale ou en interprétation-traduction

Volonté d'insertion socioprofessionnelle de la population immigrée

+ Formation de base et continue

+ formation théorique en médiation interculturelle médicale

Mandat

- **interpréter** : transmettre l'énoncé original de manière fidèle et complète
- **relais culturel** : signaler les obstacles linguistiques/culturels à la communication

- **interpréter** : produire un énoncé qui suscite la même réaction que l'original
- **courtage culturel**
- **Initiative** du soutien émotionnel et de l'aide pratique
- gérer les **conflits d'ordre linguistique et/ou culturel**
- participer à l'**éducation à la santé** du patient
- **avocat** du patient en cas de discrimination

Mandats différents

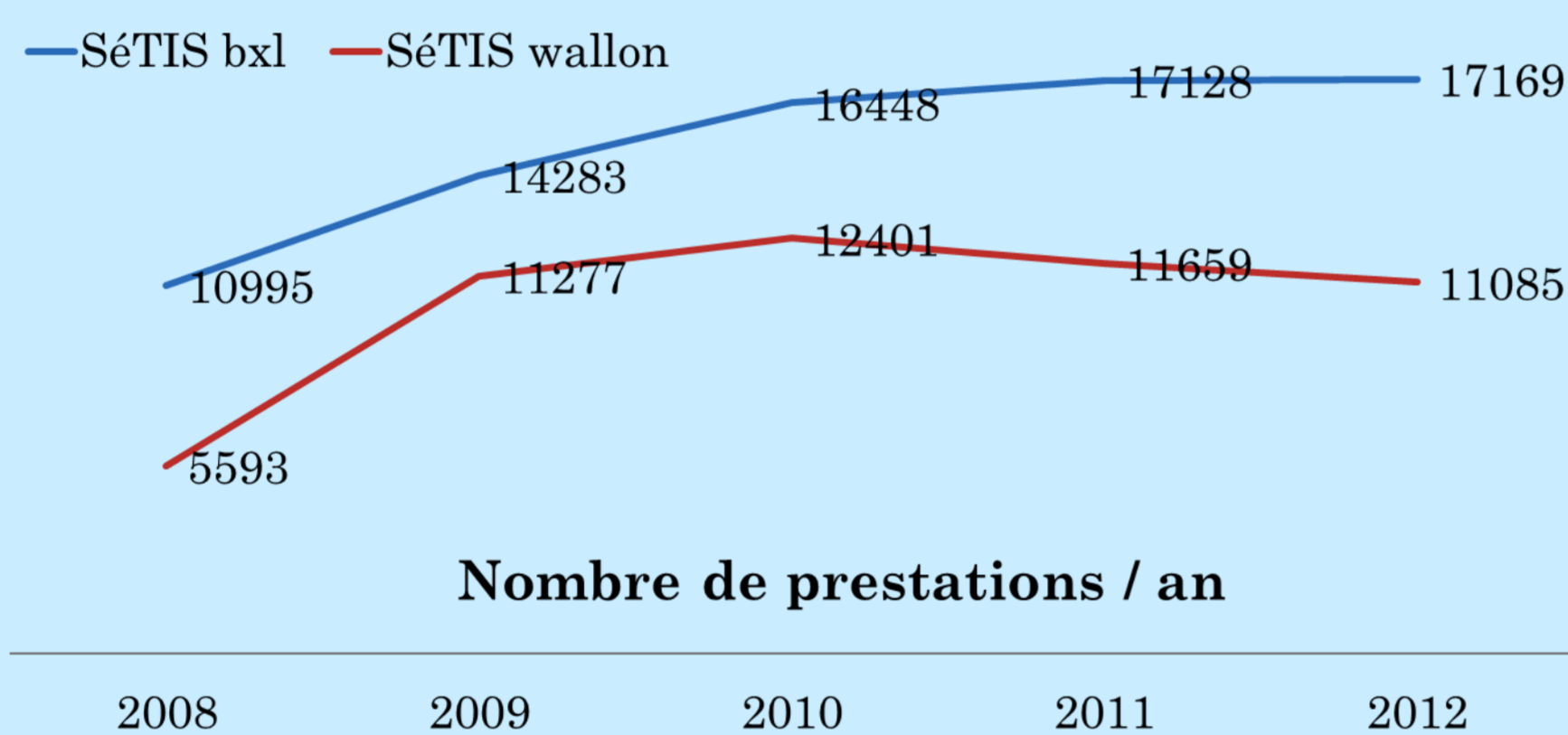
Contrats d'embauche majoritaires depuis 2008

Agents contractuels subventionnés, durée indéterminée

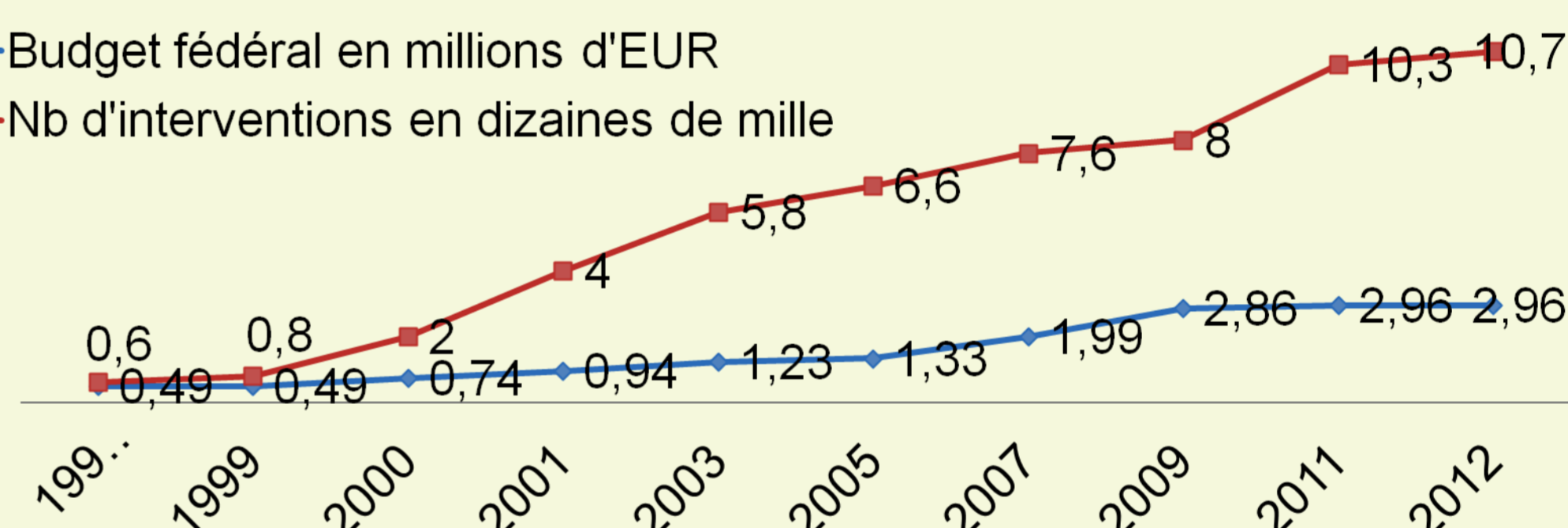
Employés, durée indéterminée

Stabilité professionnelle
 Implication, sentiment d'appartenance à une institution

Evolution de la demande



Forte croissance



Financement

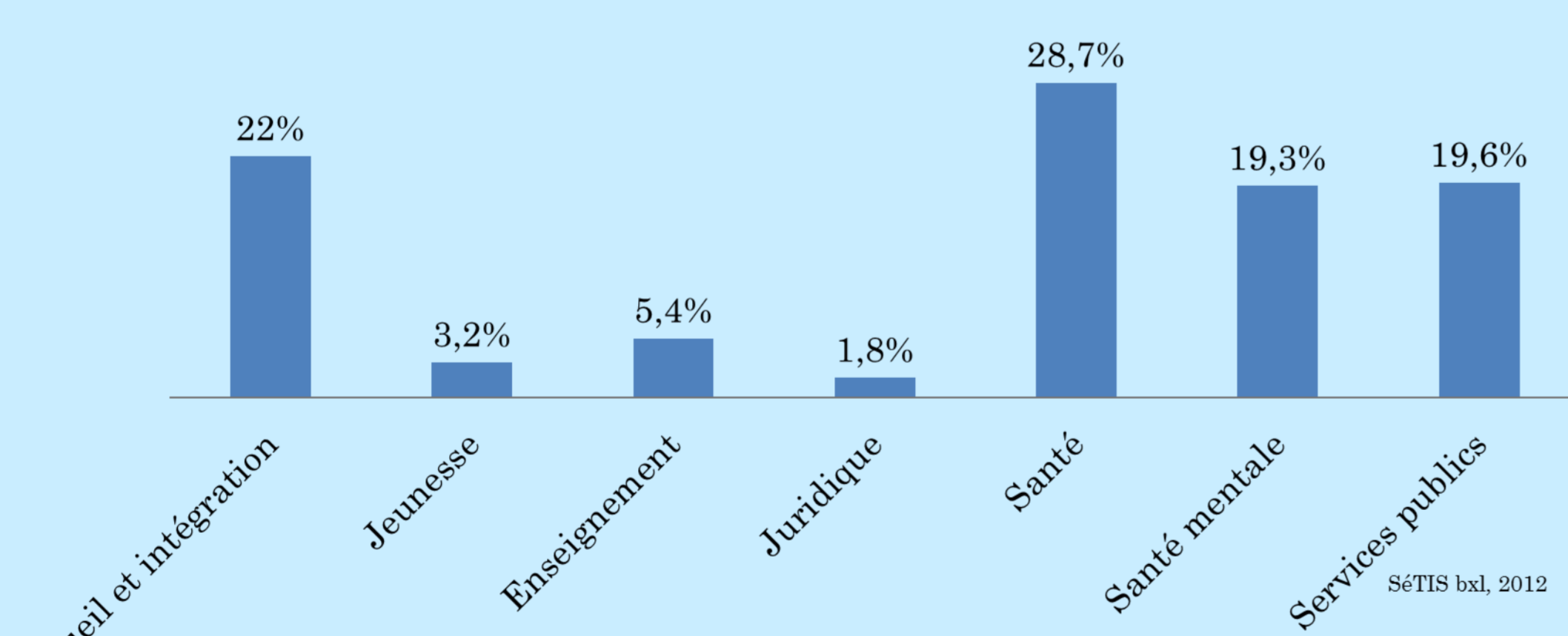
Public, ponctuel, annuel

Instabilité financière. En baisse depuis 2012

Public, structurel

Stagnation financière depuis 2009

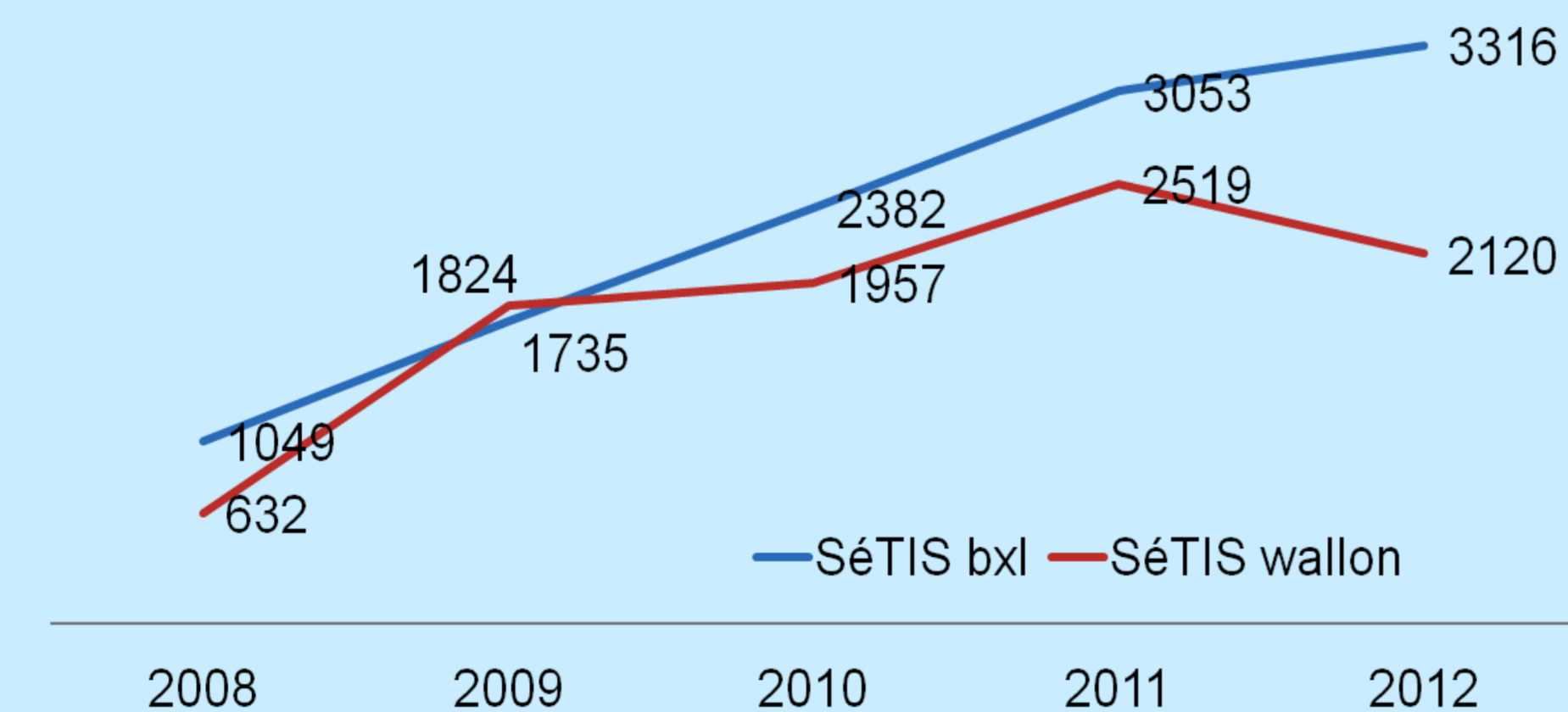
Secteurs d'intervention



Interventions essentiellement en :

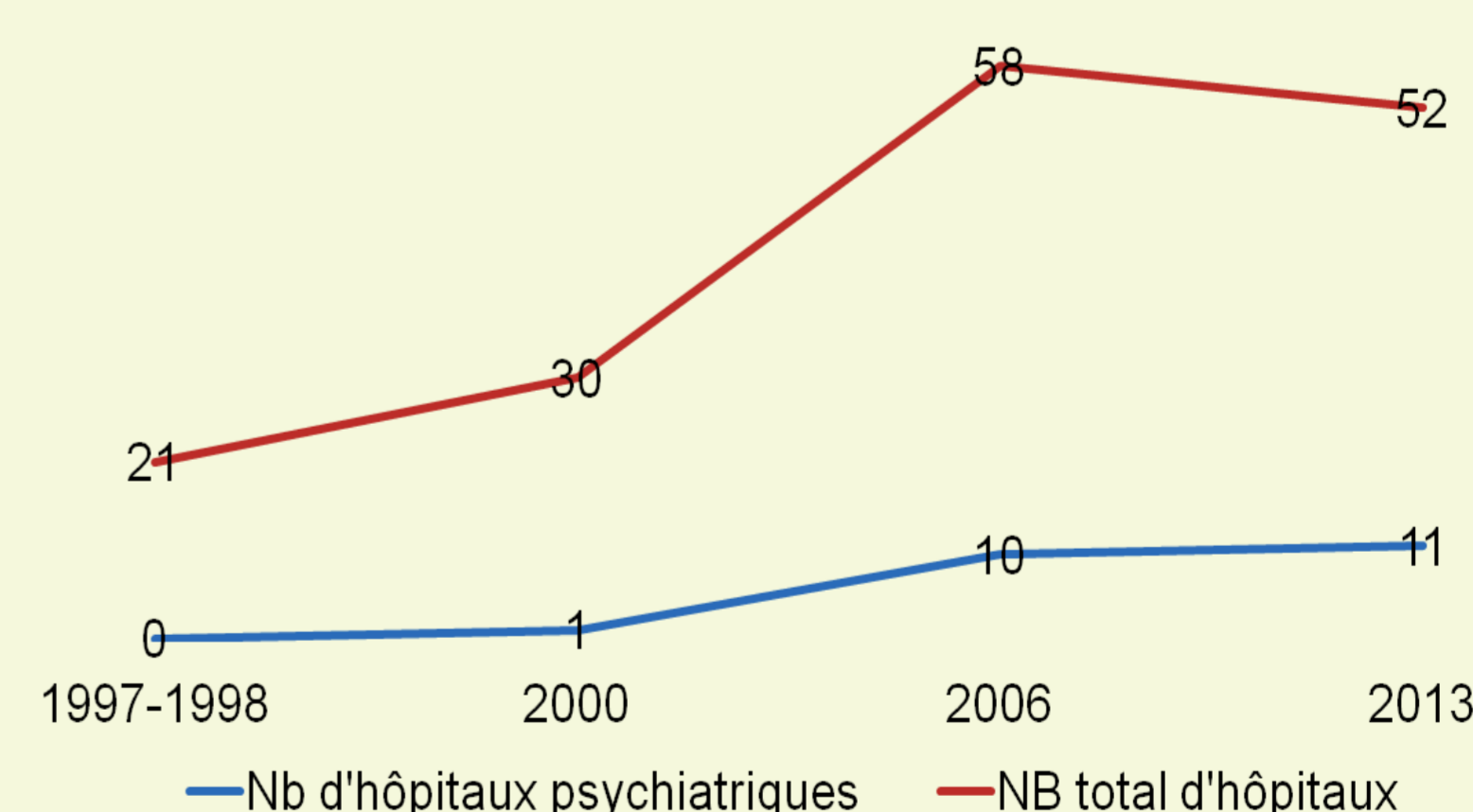
- diabétologie
- gynécologie
- pédiatrie
- oncologie

Particularités du secteur de la santé mentale



Forte croissance

Spécialisation en santé mentale



Exemples de bonnes pratiques

- Emergence informelle d'un interprète spécialisé
 - Tandem : « Professionnel de la santé mentale & Interprète » privilégié sur le terrain
- 2001 : **groupes de parole** sous la supervision d'un psychologue
 2013 : relance du projet de **réseau européen** laissé en friche en 2008

Vers une **alliance professionnelle**

- Analyse en cours des pratiques dans une volonté d'harmonisation : Le MI doit-il avoir une formation de psychologue ?
- Projet pilote d'utilisation de la **vidéoconférence**

Volonté de **distanciation**

2009 : **interprétariat par vidéoconférence**